

**COLLECTIVITÉ  
EUROPÉENNE  
D'ALSACE**

---

**Réunion  
du  
1<sup>er</sup> juillet 2021**

---

**DELIBERATIONS**

M. BIERRY  
Président de séance

## COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Réunion du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

### Délibérations

*(La séance est ouverte à 9H 37 par M. Frédéric BIERRY, Président sortant de la Collectivité européenne d'Alsace.)*

**Présidence de Mme DILIGENT, Doyenne d'âge pour l'élection du Président de la Collectivité européenne d'Alsace**  
**Puis Présidence de M. BIERRY, Président**

\*\*\*

### Présents :

M. ADRIAN, Mme BEHA, M. BELTZUNG, Mme BEY, M. BIERRY, M. BIHL, Mme BOHN, M. BUFFA, M. BURGER, M. CLAUSS, M. COUCHOT, M. DEBES, Mme DELATTRE, Mme DIETRICH, Mme DILIGENT, Mme DOLLINGER, Mme DREXLER, Mme DREYFUS, Mme ELMLINGER, Mme ESCHLIMANN, M. FREMONT, M. FUCHS, Mme GRAEF-ECKERT, Mme GREIGERT, M. HAGENBACH, Mme HECTOR-BUTZ, M. HEINTZ, Mme HELDERLÉ, M. HEMEDINGER, M. HOERLÉ, Mme HOULNE, Mme ISSELE, M. JANDER, Mme JEANPERT, Mme JENN, Mme KALTENBACH-ERNST, M. KAMMERER, M. KLEITZ, Mme KLINKERT, M. KOBRYN, Mme KOCHERT, Mme LARONZE, Mme LEHMANN, M. LORENTZ, Mme LUTENBACHER, Mme MARAJO-GUTHMULLER, Mme MARTIN, M. MATT, M. MAURER, M. MEYER, Mme MILLION, M. MULLER, Mme MULLER-BRONN, M. MUNCK, M. OEHLER, Mme PAGLIARULO, Mme PFEIFFER, Mme QUINTALLET, Mme RAPP, Mme REYMANN, Mme RUCH, M. SCHELLENBERGER, M. SCHILDKNECHT, Mme SCHMIDIGER, M. SCHULTZ, M. SÉNÉ, M. SITZENSTUHL, M. STRAUMANN, M. SUBLON, Mme TENENBAUM, Mme VALLAT, M. VETTER, M. Pierre VOGT, M. Victor VOGT, M. WOLF, Mme WOLFHUGEL, M. ZAEGEL, Mme ZELLER, M. ZELLER.

### Excusé(s) avec pouvoir :

- Mme Elisabeth DREYFUS, (pouvoir à M. Yves SUBLON)
- M. André ERBS, (pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER)

### **APPEL NOMINAL ET OUVERTURE**

*M. Robin CLAUSS, benjamin de l'Assemblée et secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.*

**Mme DILIGENT** – Merci beaucoup de cet appel nominal. On me rappelle que, pendant la séance, nous souhaitons ne pas entendre de bruit. C'est obligatoire. La séance doit être silencieuse. Merci de ne pas parler.

Je suis obligée de vous lire les dispositions suivantes. Suivant la réglementation spécifique en vigueur dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres en exercice, à savoir 41, est présente. Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée délibérante est à nouveau convoquée à trois jours au moins d'intervalle. La réunion peut avoir lieu sans condition de quorum. Actuellement, nous avons le quorum, il n'y a pas de problème. Nous pouvons donc délibérer.

Je vais juste me permettre de vous dire bonjour. Mesdames, Messieurs, mes chers collègues. Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue. Il me revient aujourd'hui de présider cette Assemblée avec beaucoup d'émotion, mais beaucoup de fierté. En effet, l'horloge de la vie tourne inexorablement très vite et c'est ainsi que l'on se retrouve sans le vouloir doyenne de l'Assemblée.

Ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas une militante féministe, loin de là. Mais permettez-moi de rappeler qu'en 2015, l'obligation de créer des binômes hommes-femme et la parité systématique a été un tsunami auprès de la gente masculine. La peur s'était installée parmi certains. Six ans se sont écoulés et nous pouvons dire que cette crainte s'est dissipée. Nous avons prouvé que les collectivités n'ont rien perdu de leur efficacité. Au contraire, nous avons l'obligation de réussir et nous l'avons fait. Mesdames, je pense que vous êtes d'accord avec moi. En général, ce sont toujours des doyens hommes qui président, mais nous noterons dans les annales que la cérémonie de la première mandature des nouveaux Conseillers d'Alsace a été tenue par une doyenne.

*Applaudissements.*

Mais je rappelle qu'être doyen ou doyenne n'est rien d'autre qu'être un ancien ou une ancienne jeune, l'expérience et la sagesse en plus. Nous devons, pendant les années à venir – sept ans je crois – rester la collectivité de proximité, les choix devant être en âme et conscience ceux de nos concitoyens. Ils nous ont fait confiance ; ne les décevons pas. Continuons de faire évoluer cette Collectivité européenne d'Alsace qui nous tient tant à cœur.

Sans plus attendre, nous allons continuer la cérémonie.

*Applaudissements.*

### **ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**

**Mme DILIGENT** – Nous allons procéder à l'élection du Président de la Collectivité européenne d'Alsace. Je vais encore vous lire quelques dispositions. Le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue des membres du Conseil. Un candidat doit donc obtenir au premier ou au deuxième tour de scrutin au moins 41 voix pour être élu Président. Si cette élection n'est pas acquise après les deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative des membres du Conseil. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au bénéfice de l'âge. Conformément au droit commun les bulletins blancs et nuls ne sont pas pris en compte dans les suffrages exprimés. Il n'est pas nécessaire d'être candidat à la présidence pour être élu, ni d'avoir recueilli des suffrages aux deux premiers tours pour être élu au troisième. Je rappelle qu'en vertu de la situation sanitaire, un Conseiller d'Alsace peut détenir deux pouvoirs.

Je vais maintenant effectuer l'appel à candidature. Est-ce qu'il y a des candidats ? Qui veut prendre la parole ? Monsieur MEYER.

**M. MEYER** – Merci, Madame la Présidente. J’ai le plaisir et l’honneur, au nom du groupe majoritaire Uni pour l’Alsace (LR, divers droites et indépendants), de proposer la candidature du Président sortant, notre excellent collègue Frédéric BIERRY, Conseiller d’Alsace, élu du canton de Mutzig.

**Mme DILIGENT** – Merci. Monsieur JANDER.

**M. JANDER** – Mes chers collègues, au nom du groupe Centristes et Indépendants d’Alsace, j’ai l’honneur d’aller dans le sens de mon excellent collègue Philippe MEYER et de proposer à mon tour la candidature de Frédéric BIERRY à la présidence de la Collectivité européenne d’Alsace.

**Mme DILIGENT** – Merci.

**Mme QUINTALLET** – Bonjour à tous, mes chers collègues. Au nom de mes collègues Écologistes et Citoyens ici présents, Madame la Présidente, j’ai l’honneur de présenter ma candidature à la Présidence de la Collectivité européenne d’Alsace.

**Mme DILIGENT** – Nous avons deux candidatures annoncées. Le scrutin est ouvert. Vous serez appelés l’un après l’autre, par canton. Je vous invite à suivre le circuit, en silence.

*Il est procédé au scrutin.*

Je déclare clos le scrutin. Un peu de silence, s’il vous plaît. Merci. Nous allons dépouiller.

*Il est procédé au dépouillement.*

Sur 80 bulletins, nous comptons 4 bulletins pour Ludivine QUINTALLET, 1 enveloppe vide et 75 bulletins pour Frédéric BIERRY. Bravo.

*Les élus se lèvent. Applaudissements soutenus.*

Monsieur le Président, je vous cède la place avec beaucoup de plaisir.

## **COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**M. LE PRÉSIDENT** – Je savoure un peu. Merci, chers collègues, de votre soutien fort. Il y a une organisation, un protocole, donc je ferai mon discours tout à l’heure. Pour l’instant, l’organisation prévoit que nous puissions passer à l’ordre du jour de manière très stricte.

Il nous revient maintenant l’obligation de choisir la composition, et d’abord le nombre de personnes qui siégeront à la Commission permanente. J’ai les articles, que je tiens à rappeler. Les articles L3122-4 et L3122-5 du code général des collectivités territoriales prévoient les règles suivantes. La Commission permanente est composée du Président, de quatre à quinze vice-présidents et éventuellement d’un ou plusieurs autres membres. Aussitôt après l’élection, nous sommes amenés à fixer le nombre de vice-présidents et des membres de la Commission permanente. Je propose, comme nous le faisons jusqu’à présent, que l’ensemble des membres de notre Assemblée soient membres de la Commission permanente. Cela veut dire qu’il y aurait à la fois les quinze sièges de vice-présidents et les soixante-quatre autres sièges des autres membres. Avant de mettre cette proposition aux voix, est-ce qu’il y a d’autres propositions ? Très bien.

Je propose donc de mettre aux voix cette proposition d’accepter tous les élus comme membres de la Commission permanente. Je propose que nous votions à main levée, sauf s’il y a une demande contraire. Qui est pour que tous les élus soient membres de la

Commission permanente ? S'il vous plaît, laissez les mains assez longtemps levées, parce que l'ensemble de nos services doivent faire le calcul et vérifier que toutes les mains sont levées. Ceux qui ont des procurations peuvent lever deux fois la main. C'est parfait, merci.

Il y a lieu de procéder maintenant à l'élection des membres de la Commission permanente. Je dois lire un certain nombre d'éléments. Chaque Conseiller d'Alsace peut présenter une liste de candidats, même incomplète, mais nul ne peut figurer sur plus d'une liste. Afin de garantir la parité, chacune des listes devra présenter alternativement un candidat de chaque sexe. Le sexe du candidat en tête de liste est sans lien avec le sexe du Président élu. Toute liste de candidats ne respectant pas ces règles pourra être rejetée sur ce seul motif par un vote de l'Assemblée. Si, à l'expiration du délai d'une heure, une seule liste complète de candidats a été déposée, les différents sièges de la Commission permanente seront alors pourvus immédiatement dans l'ordre de la liste. Les vice-présidents prennent rang dans l'ordre de la liste, puis les éventuels autres membres de la Commission permanente. Si plusieurs listes sont déposées dans le délai imparti, il sera alors procédé à l'élection des membres de la Commission permanente au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, puis à l'élection des vice-présidents au scrutin de liste à la majorité absolue. Une première suspension de séance réglementaire d'une durée d'une heure, intangible, va donc être ordonnée, au cours de laquelle les listes de candidats aux postes de membres de la Commission permanente devront être déposées sur le bureau dédié à la Direction des services de l'Assemblée. Passé ce délai, soit une heure au plus tard après la levée de séance, les candidatures ne pourront être acceptées que sur décision de l'Assemblée.

Il est 10 heures 20. Nous nous retrouvons donc ici à 11 heures 20 pour la reprise de la séance. Les retards ne seront pas autorisés. J'invite les élus du groupe de la majorité Unis pour l'Alsace à se retrouver en salle Europe. Une salle est disponible pour les représentants verts et socialistes. Les salles de réunion (salle Europe en rez-de-jardin pour les membres de la majorité, salles Schweitzer et Katz au deuxième étage, salle 317 au troisième étage) sont réservées aux conseillers d'Alsace pour assurer la confidentialité de leurs échanges. Pour préserver cette Confidentialité, aucun échange ne pourra avoir lieu en salle de l'Assemblée pendant cette suspension.

*La séance est suspendue à 10h20.*

*La séance reprend à 11h20.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Je vous propose de vous installer pour que nous puissions reprendre notre séance plénière. Est-ce que tout le monde est installé ? Bruno, nous t'invitons à rejoindre ta place. Il a l'habitude de l'Assemblée nationale, avec les journalistes. Puisque tout le monde est en place, je vais donner lecture des membres de la Commission permanente, puisqu'une seule liste a été déposée. Elle est par conséquent validée collectivement. J'en donne lecture, en sachant que les quinze premiers noms sont les Vice-présidents installés. Je vais vous donner les soixante-dix-neuf noms des membres de la Commission permanente, en sachant que le Président l'est de droit : Pierre BIHL, Isabelle DOLLINGER, Nicolas JANDER, Catherine GRAEF-ECKERT, Éric STRAUMANN, Lara MILLION, Jean-Philippe MAURER, Fatima JENN, Jean-Louis HOERLÉ, Pascale SCHMIDIGER, Marc MUNCK, Michèle ESCHLIMANN, Nicolas MATT, Karine PAGLIARULO, André ERBS ; Nicole BEHA, Daniel ADRIAN, François BEY, Maxime BELTZUNG, Patricia BOHN, Jean-Claude BUFFA, Cécile DELATTRE, Étienne BURGER, Martine DIETRICH, Robin CLAUSS, Danielle DILIGENT, Alain COUCHOT, Sabine DREXLER, Vincent DEBES, Élisabeth DREYFUS, Damien FREMONT, Carole ELMLINGER, Bruno FUCHS, Catherine GREIGERT, Vincent HAGENBACH, Isabelle HECTOR-BUTZ, Paul HEINTZ, Émilie HELDERLÉ, Yves HEMEDINGER, Monique HOULNE, Joseph KAMMERER, Christelle ISSELE, Francis KLEITZ, Chantal JEANPERT, Florian KOBRYN, Nathalie KALTENBACH-ERNST, Michel LORENTZ, Brigitte KLINKERT, Philippe MEYER, Stéphanie KOCHERT, Lucien MULLER, Fleur LARONZE, Serge OEHLER, Marie-Paule LEHMANN, Raphaël SCHELLENBERGER, Annick LUTENBACHER, Jean-Luc SCHILDKNECHT,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Denis SCHULTZ, Monique MARTIN, Marc SÉNÉ, Laurence MULLER-BRONN, Charles SITZENSTUHL, Pascale PFEIFFER, Yves SUBLON, Ludivine QUINTALLET, Jean-Philippe VETTER, Catherine RAPP, Pierre VOGT, Anne REYMANN, Victor VOGT, Valérie RUCH, Étienne WOLF, Anne TENENBAUM, Sébastien ZAEGEL, Marie-France VALLAT, Thomas ZELLER, Christiane WOLFHUGEL, Fabienne ZELLER. Puisqu'il n'y a qu'une seule liste, il n'y a pas lieu de passer au vote. La Commission permanente est donc installée.

Cela m'autorise maintenant, si vous le voulez bien, à prononcer mon discours d'investiture. Au préalable, j'invite Pierre BIHL, Isabelle DOLLINGER, Nicolas JANDER et Catherine GRAEF-ECKERT à me rejoindre ici. Vous êtes bien installés. Je m'autorise à enlever le masque, puisque nous sommes un peu éloignés.

## **DISCOURS**

**M. LE PRÉSIDENT** – Tout d'abord, mes chers collègues, permettez-moi de vous remercier, très sincèrement, de la confiance que vous me témoignez, en me confiant la responsabilité d'animer notre équipe et de piloter le grand projet que nous avons à initier et à construire pour l'avenir de l'Alsace. Nous sommes animés des mêmes valeurs et de la même volonté d'organiser, au cours de ce nouveau mandat, la meilleure action publique au service des habitants, des territoires, des associations et des entreprises, dans toute l'Alsace.

Je voudrais avoir une pensée pour nos anciens collègues qui, pour les uns, n'ont pas souhaité se représenter, ou qui, pour d'autres, n'ont pas recueilli les suffrages de nos concitoyens pour être réélus. Ces hommes et ces femmes, quelle que soit leur couleur politique, ont beaucoup fait pour les Alsaciens, dans le respect des valeurs républicaines. Je voudrais avoir ce matin une pensée pour eux et les remercier du fond du cœur.

Nous sommes, mes chers collègues, élus pour sept ans et nous allons construire ensemble la première véritable mandature de la Collectivité européenne d'Alsace. La séquence électorale que nous venons de traverser, l'abstention massive, la rupture du lien démocratique avec une majorité de nos concitoyens, tout cela doit nécessairement nous interroger et orienter la manière dont nous allons mener notre projet pour l'Alsace.

Comment allons-nous transformer cette défiance en renouveau démocratique ? Comment allons-nous nous saisir de ce silence assourdissant d'une partie importante des habitants et de leur refus de choisir leurs représentants, pour en faire une opportunité ? J'y reviendrai dans quelques minutes.

Lors de ces élections, il y a également eu des citoyens qui se sont déplacés, qui se sont mobilisés pour faire entendre leur voix, et qui, dans la variété des programmes et des candidats, ont fait le choix de vous élire, de nous élire, avec des scores ne laissant pas de place au doute sur la reconnaissance du travail accompli pour ceux qui étaient déjà en poste.

Les habitants ont d'ailleurs fait le choix de reconduire la grande majorité des membres de cette Assemblée, la majorité Unis pour l'Alsace. C'est l'occasion pour moi de remercier encore les deux porte-paroles de notre groupe, Philippe MEYER et Nicolas JANDER, pour leur action en responsabilité. Les électeurs ont également fait le choix d'élire de nouveaux candidats. Je leur souhaite ben évidemment la bienvenue et beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de passion pour mener à bien toutes les missions qui sont les nôtres au quotidien.

Ce début de mandature doit nous permettre d'expliquer et de rendre lisible notre projet pour l'Alsace. Je vous propose qu'il se structure autour de neuf orientations stratégiques,

que les vice-présidents auront la responsabilité de construire, de piloter et de coordonner.

- Une territorialisation de nos actions au plus près des habitants et des territoires, orientée vers la simplification et la lisibilité de nos accompagnements, une adaptation aux besoins renforcée, des choix de projets et d'actions décidés par les élus au plus près des réalités dans les sept territoires qui maillent notre organisation du Sud au Nord de l'Alsace.
- La réorganisation globale du service public alsacien, appuyé sur une transformation de l'action publique de notre collectivité, qui partira des besoins exprimés par les citoyens et d'un renforcement du lien avec les habitants.
- La définition d'un parcours d'accompagnement de la jeunesse, au sport, à la réussite éducative et au bilinguisme.
- Le rayonnement de l'Alsace en France, en Europe et dans le monde en s'appuyant sur notre identité, notre patrimoine et notre culture.
- Le déploiement de notre deuxième plan de relance et la construction d'un nouvel écosystème alsacien et transfrontalier favorisant la dynamique économique, touristique et agricole, en lien avec la marque Alsace, articulée à une stratégie de transition énergétique et permettant de répondre aux défis climatiques.
- Une nouvelle approche des mobilités alsaciennes et des réseaux, de nos connexions transfrontalières.
- La refonte de notre action sociale de proximité, de nos aides à l'habitat et des leviers d'actions pour lutter contre la pauvreté, qui s'est malheureusement accentuée avec la crise sanitaire.
- Le renforcement de notre action en matière de santé publique. Nous avons démontré pendant cette crise Covid combien notre place était essentielle pour accompagner nos concitoyens dans les difficultés de santé. Cette action doit être forte et elle s'accompagnera bien évidemment d'une démarche autour des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.
- Cela suppose de s'assurer de l'efficacité et de la sobriété des dépenses de notre Collectivité. Les enjeux financiers sont bien évidemment essentiels dans un contexte où, malheureusement, notre autonomie financière et fiscale est de plus en plus réduite à sa portion la plus congrue.

Chacun d'entre nous et d'entre vous sera mobilisé pour travailler sur la mise en œuvre concrète de ces orientations, appuyé par l'engagement de nos 6 000 agents, dans une démarche d'écoute et d'échange renforcée.

Un sondage récent montre que l'abstention massive est celle des jeunes de 18 à 35 ans et des personnes en situation de précarité. Les motifs qu'ils invoquent pour expliquer leur désintérêt est que le choix qu'ils font lors des élections n'aurait pas d'impact sur leur vie et sur leur quotidien.

Les missions, les actions et les projets que nous pilotons ou accompagnons à la Collectivité européenne d'Alsace concernent les habitants dans leur quotidien et à tous les âges de leur vie, de leur naissance avec la protection infantile et maternelle, à leur jeunesse au collège, lorsqu'ils font du sport ou des activités culturelles, s'impliquent dans des associations, lorsqu'ils se déplacent sur les routes alsaciennes, lorsque les enfants ou les familles ont besoin d'être protégés ou accompagnés, lorsqu'ils cherchent un logement, ont parfois des problèmes pour payer leur énergie, lorsqu'un accident de la vie les mène au

RSA, quand ils appellent les pompiers, ou plus tard quand ils vieillissent et ont des problèmes d'autonomie ou cherchent des places en Ehpad. Tout cela relève de notre responsabilité et, bien évidemment, touche la vie courante de nos concitoyens. Tous les jours, les Alsaciens utilisent le service public organisé par la Collectivité européenne d'Alsace.

Cette abstention massive doit nous interroger. Expliquons-nous suffisamment ce que nous faisons au quotidien pour les habitants ? Cette action publique que nous portons, est-elle encore visible ou perceptible par les habitants ? Quand tout se passe bien, on a parfois tendance à trouver que tout est normal et à ne plus mesurer qu'il y a des décisions qui sont prises par les élus pour organiser les choses d'une certaine manière, et que des agents travaillent pour s'assurer de la mise en œuvre de ces décisions. On est d'ailleurs plus enclin à souligner ce qui dysfonctionne que ce qui se passe bien. Alors, comment améliorer la lisibilité de l'action publique ? Si les habitants ont l'impression que leur choix d'élu n'améliore pas leur quotidien, est-ce que le service public que nous organisons est adapté aux besoins de la population ? Avons-nous les bons outils pour informer et communiquer avec la population, pour prendre le pouls de ses attentes et de ses besoins, et l'informer de ce qui est mis en place pour elle ?

Pour renouer ce dialogue et ce lien démocratique avec la population, nous devons faire évoluer notre manière d'organiser l'action publique. Les habitants – vous le mesurez tous – ne veulent plus être consultés uniquement tous les six ans pour confier les rênes des décisions à une équipe d'élus, sans être impliqués et associés aux grandes décisions qui les concernent.

Comment allons-nous faire, me direz-vous, pour renouer ce lien démocratique ? J'avoue, comme sûrement beaucoup d'entre vous, que je me pose cette question depuis un moment. Mais le premier tour des élections m'a convaincu qu'il fallait vite changer les choses.

Notre territoire est le siège de la démocratie européenne. Nous voulons nous appuyer sur le meilleur des atouts transfrontaliers. Je vous propose pour ce nouveau mandat de nous lancer dans une refonte globale de notre dialogue avec la population, d'expérimenter et de devenir un laboratoire national de l'innovation démocratique.

Nous allons travailler les neuf axes stratégiques avec les habitants et les acteurs du territoire pour construire des réponses sur mesure d'action publique de la Collectivité européenne d'Alsace, qui répondent à leurs préoccupations. Je suis très attaché à ces réponses sur mesure. Je crois que c'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Pour illustrer cette proposition d'un exemple concret, notre projet de « Parcours jeunesse et réussite éducative », nous allons le construire avec tous les collégiens alsaciens. Nous leur expliquerons nos missions, et ils nous feront des propositions pour répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Nous les discuterons avec leurs parents et nous construirons notre politique à partir de ces échanges. Nous avons 147 collèges. Chacun des Conseillers d'Alsace animera les échanges dans son canton.

Nous mobiliserons également les associations et les acteurs du sport et de la culture pour identifier les besoins et réorienter si nécessaire nos politiques ou valider avec eux que ce que nous faisons correspond bien à leurs attentes.

L'utilisateur de l'action publique sera au cœur des échanges et des propositions, dans le cadre d'un dialogue animé par le Conseiller d'Alsace concerné, appuyé par les services. Mes chers collègues, vous avez et aurez une grande responsabilité dans la construction, dans le renforcement du lien démocratique avec nos concitoyens. C'est un véritable tour des territoires d'Alsace que nous allons entreprendre, parce que chaque territoire est important, et chaque Alsacien est important.



Lorsque ce travail sera préparé, il sera soumis à l'avis du Conseil de développement. Ce nouvel outil de lien avec les habitants doit enrichir notre réflexion et notre projet.

Je vous propose également d'expérimenter un système de votation, dans l'esprit de ce qui se fait en Suisse, afin de solliciter l'avis de la population sur les grands sujets à enjeux pour notre population et pour le territoire. Pour illustrer ce qui pourrait être soumis à la votation, je pourrai vous citer quelques dossiers à forts enjeux, comme les modalités d'organisation de la taxe poids lourds, le choix d'intervenir sur la dépollution de Stocamine, ou encore la sortie ou non de l'Alsace du Grand Est. Bien entendu, ce système de votation pourrait aussi être mobilisé sur des orientations du service public alsacien par exemple, si le besoin s'en faisait sentir.

Vous l'avez compris et vous le portez, je le sais, chers collègues : la Collectivité européenne d'Alsace va sortir de ses murs, des procédures, pour aller au plus près des habitants, pour refonder son action. Les élus seront la porte d'entrée du dialogue avec les habitants et l'ensemble des acteurs. Je mesure que le chantier est ambitieux, d'autant plus ambitieux qu'il doit démarrer vite.

Je souhaite que nous travaillions dès demain à la réorganisation du service public alsacien, que nous fassions un travail d'explication et de lisibilité des missions et responsabilités de la Collectivité européenne d'Alsace auprès des citoyens et des acteurs, que nous organisions les conditions d'un dialogue renoué et que la capacité d'organiser une votation soit mise en place pour l'automne.

Comme j'ai déjà pu l'évoquer publiquement, je vous propose que le premier sujet soumis à la votation soit la question de la sortie ou non de l'Alsace du Grand Est.

*Quelques applaudissements.*

Ainsi, nous pourrons avoir une position claire à porter, dans un sens ou dans un autre, dans la perspective de l'élection présidentielle. Nous sommes à un moment charnière de la vie publique, la présidentielle s'annonçant. Les futurs candidats aux élections pourront ainsi connaître les attentes exprimées par les Alsaciens. Je pense que cela a vraiment du sens.

Chers collègues, vous le voyez : le chantier sera important. Mais l'avenir de la démocratie et la valorisation des compétences fondamentales de notre Collectivité européenne d'Alsace le valent bien. Je sais pouvoir compter sur votre engagement, votre détermination et votre vision pour l'avenir de l'Alsace. Nous construirons cela ensemble, au service de la population, pour montrer aux générations futures que nous ne voulons leur laisser gérer seules ni le défi climatique, ni les dettes publiques de la crise sanitaire, économique et sociale, ni la crise démocratique. Nous serons au rendez-vous de notre mandat et nous organiserons une action publique et une Collectivité européenne d'Alsace en ordre de marche pour répondre aux défis à venir. Je vous remercie de votre attention.

*Applaudissements soutenus.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Je passe bien volontiers la parole à Pierre BIHL, Premier vice-président.

**M. BIHL** – Merci Frédéric. Madame la Ministre, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Monsieur le Président, cher Frédéric, chers collègues. Je tiens à vous remercier au nom des quinze vice-présidents de notre Assemblée de nous avoir désignés pour exercer ces fonctions durant le septennat à venir. Nous en sommes tout particulièrement fiers et honorés.

À titre plus personnel, permettez-moi également de vous exprimer ma reconnaissance de pouvoir prendre la succession en qualité de Premier vice-président de notre ancien collègue Rémy WITH, à qui je souhaite adresser un salut à la fois amical et respectueux pour son long engagement au service de nos concitoyens.

Soyez convaincu, Monsieur le Président, chers collègues, que nous mettrons à disposition des Alsaciennes et des Alsaciens toute notre énergie, toute notre détermination, tout notre esprit d'équipe, et que nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de la confiance que vous venez de nous accorder.

La confiance, justement, a été hélas l'une des grandes perdantes des deux dimanches d'élections qui viennent de se dérouler – Frédéric vient d'en parler – alors que c'est elle qui fonde le lien qui unit un élu à ses concitoyens. Sachons le reconnaître avec lucidité et humilité. Nous avons aussi toutes et tous été élus, chers collègues, pour rétablir à l'échelle de l'Alsace ce lien de confiance qui s'avère indispensable dans toute démocratie entre la population et ses représentants.

Cela fait déjà un certain temps que nous avons conscience de cette responsabilité, puisque dès le 26 novembre 2018, lors de la réunion de nos deux Conseils départementaux à Sélestat, nous avons fixé comme priorité de la Collectivité européenne d'Alsace le renforcement de la citoyenneté et de la solidarité, ainsi que la nécessité d'aller encore plus loin dans la proximité et l'efficacité de l'action publique. Ce sont là je crois autant de réponses aux attentes si fortement exprimées par nos concitoyens.

Depuis l'entrée en fonction de notre nouvelle Collectivité le 1<sup>er</sup> janvier dernier, nous avons déjà transformé ces intentions en des actes concrets, reconnus et ressentis comme tels par les forces vives de notre territoire. Je veux parler notamment de la mise en œuvre du plan alsacien de rebond, que nous avons élaboré et voté afin d'aider nos collectivités partenaires, nos entreprises et nos associations à sortir de la crise sanitaire dans les meilleures conditions possibles.

Je veux aussi parler de façon plus globale de l'ensemble des politiques et actions que nous avons adoptées dans le cadre du Budget primitif 2021. Elles préfigurent ce service public alsacien que nous appelons tous de nos vœux et qui traduira à la fois le sens de la rigueur, l'esprit d'ouverture, le goût de l'innovation et le besoin constant d'excellence qui est attendu de la Collectivité européenne d'Alsace par l'ensemble des Alsaciennes et des Alsaciens. Nous devons impérativement y ajouter une dimension encore plus interactive, plus pédagogique, afin de pouvoir encore mieux écouter nos concitoyens, puis savoir leur expliquer le sens et la portée de nos actions en allant les rencontrer au plus proche de leurs préoccupations quotidiennes, c'est-à-dire au cœur de nos territoires.

Pour relever ces défis, ainsi que tous les autres auxquels nous serons collectivement confrontés tout au long de ce mandat, vous pourrez compter, chers collègues, sur l'engagement déterminé et passionné de chacun de vos Vice-présidents, et sur le mien en particulier. Notre Alsace, les Alsaciennes et les Alsaciens le méritent vraiment. Merci pour votre attention.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Merci beaucoup, Pierre. Je dois vous indiquer qu'à partir de maintenant, mais cela peut se dérouler plus tard, les conseillers d'Alsace peuvent déposer dès à présent sur le bureau les déclarations formelles de constitution de leur groupe politique (intitulé, représentants, liste des membres, le tout accompagné des noms, prénoms, signatures obligatoires). Vous pouvez déposer cela à l'administration.

## **CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL**

**M. LE PRÉSIDENT** – Je vais maintenant donner la lecture de la charte de l' élu local. Je crois que nous avons tous ici conscience que l'engagement dans la vie publique, dans la vie politique, peut donner un sens à la vie, et est un enrichissement humain extraordinaire grâce aux liens privilégiés que nous pouvons avoir avec nos concitoyens. De temps en temps, et nous le voyons dans l' abstention mais aussi dans l' expression de nos concitoyens, dans la colère qu' ils ont pu parfois exprimer, la politique est critiquée. Je voudrais dire que la politique, c' est très noble, quelles que soient les sensibilités politiques que nous représentons. La politique, c' est très noble. Parfois, des élus le sont moins, dans leur comportement. Mais je pense que 90 % des élus sont des élus engagés qui servent leurs habitants, qui servent leurs territoires et leurs idées, et ils méritent notre respect. Je pense qu' il n' y a pas plus de représentants véreux chez les élus que dans la population en général. Le procès qui peut parfois être fait aux élus n' est donc pas justifié, et je suis bien placé pour le savoir, avec l' engagement que vous pouvez mener, chacun d' entre vous, dans vos cantons, dans vos communes, et que je tiens à souligner.

La charte de l' élu local est aussi importante parce que nous pouvons parfois ne pas mesurer, notamment dans des appartenances à des associations ou à des entreprises, que cela peut avoir un impact sur la place que vous pouvez avoir ici. Cette charte de l' élu local est donc importante et il est important que vous vous l' appropriiez fortement.

Article 1<sup>er</sup>. L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

Article 2. Dans l' exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l' exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

Article 3. L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d' intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l' organe délibérant dont il est membre, l' élu local s' engage à les faire connaître avant le débat et le vote. Je pense que c' est très important. Nous ne pensons pas à mal, mais nous pouvons nous retrouver dans cette situation, et les sanctions sont fortes dans ces cas-là.

Article 4. L' élu local s' engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l' exercice de son mandat ou de ses fonctions à d' autres fins.

Article 5. Dans l' exercice de ses fonctions, l' élu local s' abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

Article 6. L' élu local participe avec assiduité aux réunions de l' organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

Article 7. Issu du suffrage universel, l' élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat et devant l' ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

La charte vous a déjà été remise, avec les articles correspondants. Il n' y a pas besoin de vote. Il s' agit simplement d' une déclaration.

## **EXAMEN DES AUTRES RAPPORTS INSCRITS A L' ORDRE DU JOUR**

**M. LE PRÉSIDENT** – Nous passons aux rapports suivants. Il s' agit des délégations qui me sont données en tant que Président.

## **CD-2021-6-0-3 DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D' ALSACE**

*M. le Président, rapporteur*

Les articles L3211-2, L3221-10-1, L3221-11, L3221-12 et L3221-12-1 du code général des collectivités territoriales fixe la liste limitative des compétences que peut déléguer le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à son Président pendant la durée de son mandat. Ces délégations peuvent être consenties après l'élection de la Commission permanente. Il est proposé de retenir une délégation large dans les limites des délégations possibles en application des textes susvisés telle qu'elle avait été adoptée lors de la séance du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 2 janvier 2021.

Vous avez tous été destinataires des délégations proposées. Est-ce que vous souhaitez que j'en donne une lecture exhaustive ? Est-ce que vous souhaitez que nous nous arrêtons sur des éléments précis ? Apparemment, il n'y a pas de demande dans ce sens. Je vous propose donc de passer au vote. Est-ce que quelqu'un s'oppose aux délégations ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Je vous remercie.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **CD-2021-6-0-4 DÉLÉGATIONS CONSENTIES À LA COMMISSION PERMANENTE DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**

*M. le Président, rapporteur*

**M. LE PRÉSIDENT** – Nous passons au rapport 4. Ce sont les délégations de la Commission permanente, dans le même esprit. C'est aussi dans l'objectif de pouvoir donner délégations, sauf celles qui doivent relever absolument de la plénière. Je rappelle que l'enjeu de pouvoir donner des délégations à la Commission permanente, c'est notamment de pouvoir être réactif parfois face à des situations de demandes de subventions associatives, par exemple, où, si nous devons attendre une réunion plénière pour nous exprimer, nous risquerions de perdre beaucoup de temps et de mettre en difficulté certains partenaires. Dans la mesure où toute l'Assemblée est membre de la Commission permanente, il me semble que cela ne pose pas de problème.

Sauf s'il y a une demande contraire, je vous propose de passer au vote. Vous avez tous été destinataires de toutes les délégations. C'est très formel. Je vous prie de m'en excuser, mais ce sont des choses inévitables. Est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **CD-2021-6-0-5 LES COMMISSIONS DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE**

*M. le Président, rapporteur*

**M. LE PRÉSIDENT** – Nous pouvons passer au rapport suivant, sur la constitution des commissions de la Collectivité européenne d'Alsace. Conformément à l'article L3121-22 du code général des collectivités territoriales, après la détermination de la composition de la Commission permanente et l'élection de ses membres, nous pouvons former des commissions. Le présent rapport a pour objet de fixer le nombre et l'intitulé des commissions, tant thématiques que territoriales. Je vous propose d'adopter le principe selon lequel chaque commission thématique ou territoriale sera présidée par le vice-président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de la thématique ou du territoire concerné. Les périmètres et les modalités de fonctionnement ainsi que la composition de ces commissions feront l'objet d'un rapport spécifique inscrit à l'ordre du

jour de la réunion publique du 13 juillet prochain.

Il s'agit de huit commissions thématiques et de sept commissions territoriales. Cela correspond aux priorités que j'ai évoquées dans mon discours introductif.

- Première Commission : service public alsacien et la transformation de l'action publique en lien avec les habitants.
- Deuxième Commission : dynamiques économiques, touristiques, agricoles, emploi et transition énergétique et climatique.
- Troisième Commission : santé et accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées.
- Quatrième Commission : solidarité, habitat et lutte contre la pauvreté.
- Cinquième Commission : jeunesse, sport, réussite éducative et bilinguisme.
- Sixième Commission : patrimoine et rayonnement alsacien.
- Septième Commission : réseaux et mobilités.
- Huitième Commission : efficacité et sobriété financière. Il s'agissait des commissions thématiques.

Les commissions territoriales identifient votre appartenance aux territoires :

- Commission Nord Alsace (Haguenau, Wissembourg),
- Commission Ouest Alsace (Saverne, Molsheim),
- Commission Eurométropole de Strasbourg,
- Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale
- Commission région de Colmar,
- Commission agglomération de Mulhouse,
- Commission Sud Alsace (Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller).

Ce qui vous est demandé dans la proposition est aussi de valider le principe selon lequel chaque commission thématique ou territoriale sera présidée par le Vice-président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace en charge de la thématique ou du territoire concerné, que je vous ai précisé tout à l'heure. Il est précisé que la présidence de chaque Commission reviendra au Vice-président en charge la thématique ou du territoire concerné. Je vous les rappelle, pour que cela soit bien clair.

- Pierre BIHL est en charge du territoire Centre Alsace et de l'équité territoriale. Il vérifiera aussi que chaque territoire sera respecté et accompagné à sa juste valeur, et dans une équité, sur l'ensemble du territoire alsacien.
- Isabelle DOLLINGER est en charge du service public alsacien et de la transformation de l'action publique en lien avec les habitants. Je pense qu'il est bon, notamment pour les nouveaux élus, que vous leviez la main ou que vous vous leviez, pour que tout le monde vous identifie.
- Nicolas JANDER est en charge du territoire Sud Alsace (Saint-Louis, Sundgau, Thur-Doller). Catherine GRAEF-ECKERT est en charge des dynamiques économiques, touristiques, agricoles, de l'emploi et de la transition énergétique et climatique.
- Éric STRAUMANN est en charge de la région de Colmar.
- Lara MILLION est en charge de l'efficacité et de la sobriété financière.
- Jean-Philippe MAURER est en charge des réseaux et des mobilités.
- Fatima JENN est en charge de la solidarité, de l'habitat et de la lutte contre la pauvreté. Jean-Louis HOERLÉ est en charge du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.
- Pascale SCHMIDIGER est en charge du patrimoine et du rayonnement alsacien.
- Marc MUNCK est en charge de l'agglomération de Mulhouse.
- Michèle ESCHLIMANN est en charge du territoire Ouest Alsace (Saverne-Molsheim).
- Nicolas MATT est en charge de la jeunesse, du sport, de la réussite éducative et du bilinguisme.
- Karine PAGLIARULO est en charge de la santé et de l'accompagnement des

- personnes âgées et des personnes handicapées.
- André ERBS, que je tiens à excuser, car il est en période de remise en forme après avoir été malheureusement touché fortement par la Covid, nous rejoindra très rapidement. Il va bien et vous salue collectivement, mais il ne pouvait pas être des nôtres aujourd'hui. Il est en charge du territoire Nord Alsace (Haguenau-Wissembourg).

Il s'agissait des commissions et la liste des membres vous est distribuée. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

### **Adopté à l'unanimité.**

Nous sommes en train de vous distribuer la liste des commissions thématiques et territoriales. Il nous apparaît évident que vous intégrez les commissions territoriales qui correspondent à votre canton. C'est clair et assez simple. Ensuite, il y a huit commissions thématiques, que je vous ai rappelées à l'instant. Je dis notamment aux nouveaux élus que nous avons pour habitude de prévoir que les élus s'inscrivent au maximum à quatre commissions thématiques, parce que c'est déjà très lourd. Si nous sommes bien engagés sur ces commissions-là, je pense que cela fait déjà beaucoup de travail.

Pour autant, chaque élu de la Collectivité européenne d'Alsace peut légitimement assister à toutes les commissions auxquelles il s'intéresse, selon le sujet du jour, par exemple. Mais nous vous demandons plutôt d'essayer de ne pas dépasser quatre commissions par personne, et au regard de vos pôles d'intérêts.

Nous avons initialement prévu de passer trois autres rapports : la CAO, les deux conseils d'administration des services territoriaux d'incendie et de secours (CASTIS) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ainsi que la Commission de consultation sur les services publics locaux. Compte tenu du délai très court que nous avons pour tout organiser entre notre élection collective et ce jour, il aurait fallu précipiter les choses. Le temps imparti était un peu court. Parce qu'il n'y a pas de nécessité ni d'urgence, je propose d'évoquer ces rapports le 13 juillet, ce qui nous laissera le temps de les préparer tranquillement, de sorte que les choses se fassent posément.

Je tiens à vous informer par ailleurs que la convocation et le dossier de la séance publique du 13 juillet vous sont adressés aujourd'hui par voie dématérialisée. Les délais sont très resserrés et il me semblait important que nous puissions nous voir assez rapidement. C'est pour cela que nous avons prévu le 13 juillet. Je rappelle à l'ensemble des élus que nous devons mettre en place 900 désignations au total, dont 200 en juillet. Vous aurez l'occasion bien évidemment de vous impliquer, parce que de nombreux satellites et organismes sont à mettre en place aujourd'hui.

Pierre me souffle à l'oreille une précision importante, que je tiens encore à vous donner. Le contour exact des commissions et les responsabilités pouvant être dévolues à l'intérieur de ces commissions seront bien évidemment structurés pour le 13 juillet. Pour les vice-présidents, qui sont un peu les animateurs, coordonnateurs et pilotes, ne pourront pas seuls faire face aux enjeux que nous devons relever collectivement. Il y aura à l'intérieur de ces commissions des vice-présidents de commissions délégués à des missions. Je sais pouvoir compter sur vous pour vous impliquer dans un certain nombre de missions essentielles à l'efficacité de notre action publique et essentielles à nos concitoyens. Nous allons avoir un peu de temps pour y travailler. Dans les rapports aujourd'hui sont uniquement précisés les éléments des rapports que nous évoquerons ; les noms ne sont pas encore précisés. Nous allons travailler, pendant les quelques jours à venir, sur tout cela.

## **PRISES DE PAROLE**

**M. LE PRÉSIDENT** – Pour terminer cette séance plénière, est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Je vais d'abord donner la parole à Madame la Ministre, à Brigitte, puis à Monsieur FREMONT.

**Mme KLINKERT** – Monsieur le Président, chers collègues. C'est avec une émotion certaine que nous siégeons aujourd'hui au sein de cette première Assemblée élue de la Collectivité européenne d'Alsace, et je tiens à féliciter l'ensemble de nos collègues à qui les Alsaciennes et les Alsaciens ont donné la belle et la grande responsabilité de construire et de développer cette belle Collectivité.

Nous fêtons il y a quelques jours le deuxième anniversaire de la loi Alsace. Que de chemin parcouru pour y arriver, cher Frédéric, chers collègues, et que de chemin parcouru depuis. Les défis qui se posent à nous aujourd'hui sont grands et c'est collectivement que nous saurons les relever, comme nous avons su porter la renaissance institutionnelle de l'Alsace par l'alliance des énergies et des bonnes volontés.

La composition de notre Assemblée atteste de la large confiance des Alsaciennes et des Alsaciens dans l'action qui a permis la naissance de la Collectivité européenne d'Alsace et dans la perspective que nous lui fixons. Dans le contexte de crise économique, sociale, sanitaire mais aussi de crise de confiance envers les élus, la Collectivité européenne d'Alsace est plus que jamais l'échelon pertinent pour agir en proximité, avec efficacité et avec crédibilité. Il nous revient d'exercer notre socle de compétences avec humanisme et responsabilité, comme nous avons toujours su le faire, de pleinement investir de nouvelles compétences stratégiques, que les accords de Matignon et la loi nous ont confiées, et de montrer notre capacité à répondre à l'urgence du présent et aux enjeux de l'avenir.

Avec les deux piliers de la majorité, nous sommes unis pour l'Alsace et unis pour les Alsaciens, unis autour de notre exécutif pour relever ces défis et mettre plus que jamais l'Alsace au service des Alsaciens et de l'ensemble de leurs territoires. Je vous remercie.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Merci Brigitte. Monsieur FREMONT a la parole. Il s'agit de votre première prise de parole.

**M. FREMONT** – Bonjour. Je me présente : Damien FREMONT, nouvellement élu écologiste dans le canton de Strasbourg 2, sur la liste Strasbourg Écologiste et Citoyenne. J'en vois certains qui me cherchent du regard dans la pièce, mais je ne suis pas très compliqué à trouver. Je suis le seul jeune homme barbu, tatoué, en t-shirt et en baskets au sein de cette Assemblée de quatre-vingt élus.

Suite aux élections départementales qui viennent de se dérouler et que nous ont portées dans cette Assemblée, absolument aucun canton n'a été épargné par l'abstention record de plus de 70 % en Alsace. Je souhaiterais que nous nous posions collectivement la question de la raison du taux d'abstention dans son ensemble, et en particulier chez les jeunes, que vous avez évoqués tout à l'heure. Nous parlons bien de 82 % d'abstention pour les 18-35 ans en France.

Oui, il y a eu des couacs énormes dans la distribution des professions de foi suite à la privatisation de ce service par le gouvernement, service qui jusqu'ici était confié à la Poste. Oui, nous sortions tranquillement de la Covid. Oui, il faisait beau temps. Mais se contenter

de ces raisons pour expliquer le désintérêt massif pour ces élections serait une grave erreur.

Nous sommes, chacun et chacune, allés sur le terrain pendant la campagne à la rencontre des habitants et des habitantes. Nous vous le demandons, chers collègues : combien de fois avez-vous appris à votre interlocuteur ou votre interlocutrice qu'il se tenait un scrutin régional et départemental ? Combien de fois avez-vous dû expliquer les compétences de la Région ? Combien de fois celles du Département ? Pour être clair, combien de fois avez-vous dû expliquer à quoi servaient les élus ? Nous pensons qu'il est nécessaire de se poser la question de l'implication citoyenne dans le processus de décision de ces deux assemblées.

Nous venons d'entendre la liste des commissions thématiques que vous avez créées. Nous avons entendu vos propositions : de nouveaux outils à mettre en place face à l'urgence démocratique. Car urgence démocratique il y a. Nous serons vigilants et vigilantes sur la mise en œuvre rapide de propositions qui nous sont chères : la création de forums participatifs, la création d'un droit d'interpellation citoyenne, la création d'un Conseil alsacien des jeunes comme cela existe déjà dans nos villes. Merci pour votre attention.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Il y a trois demandes de prise de parole complémentaires. Raphaël SCHELLENBERGER, Vincent DEBES et Bruno FUCHS.

**M. SCHELLENBERGER** – Merci, Monsieur le Président. D'abord toutes mes félicitations pour votre brillante élection. Je relève bien qu'au cœur de toutes les interventions ce matin se pose la question de l'abstention, que nous avons tous connue, observée, et qui nous mobilise tous depuis le week-end dernier. C'est un sujet qui doit être au cœur, et vous l'avez très bien dit Monsieur le Président, Monsieur le Premier vice-président, de notre travail dans les sept prochaines années. Au cœur de notre capacité à redonner la confiance, il y a le sérieux que nous mettrons dans notre mandat, l'attitude que nous aurons dans cet hémicycle et la façon dont nous respecterons aussi le mandat qui nous a été confié par nos concitoyens.

Dans notre capacité à remobiliser les Alsaciens, je reste également convaincu que notre façon de donner du souffle, de la perspective, du sens à l'action que nous mènerons est déterminant dans la mobilisation des électeurs et des citoyens. Nous ne devons pas seulement nous comporter en tant que bons gestionnaires, comme l'ont été historiquement les majorités qui se sont succédées dans nos deux collectivités, mais nous devons aussi être en mesure de donner des perspectives et les raisons de nos actions. Je crois que c'est là aussi une des raisons qui permettra de remobiliser les Alsaciennes et les Alsaciens. Il n'y a pas que les questions institutionnelles. Nous en avons d'ailleurs une expérience parfois amère en Alsace. Les questions institutionnelles passionnent les passionnés, mais ne mobilisent pas les foules. Nous devons démontrer, par nos choix politiques, par le sens, par l'identité, que nous serons aussi mobilisés pour donner du sens à nos politiques, qu'il peut y avoir des choix différents aux élections et que c'est l'offre différente aux élections qui permettra aux Alsaciennes et aux Alsaciens de se mobiliser à l'avenir.

À l'aube de ce nouveau mandat, le second défi qui se pose est celui de la création formelle, d'un point de vue administratif notamment, de la Collectivité européenne d'Alsace, qui existe juridiquement depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Nous avons tout le travail qu'il y aura à mener de fusion de nos administrations, de rapprochement de nos politiques. Je sais qu'il y a beaucoup de travail qui a déjà été fait sur le sujet, mais nous avons encore énormément à faire et à construire. L'histoire institutionnelle en France est maillée, notamment ces dix dernières années, d'exemples de fusions de collectivités, de communes, d'intercommunalités, parfois même de régions. Cela n'a pas toujours laissé un goût très sucré, dans le succès ou dans le temps que cela a pu prendre de fusionner des



administrations. Il nous revient de démontrer qu'à une échelle pertinente, il est possible de fusionner de façon efficace des organisations administratives pour, encore une fois, donner du sens et du souffle. Mais je suis convaincu avec vous, Monsieur le Président, que nous le ferons à l'alsacienne, avec exigence, avec sérieux, en travaillant et en s'engageant.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Vincent a la parole.

**M. DEBES** – Merci, Monsieur le Président. Je voulais avant tout présenter mes plus sincères félicitations à tous les élus d'aujourd'hui au sein de cette Assemblée – je vais aussi un peu utiliser ma casquette de Président de l'Association des maires pour le faire –, et en particulier à vous-même, Président, et aussi à Pierre BIHL, Premier vice-président, qui représente l'Alsace. C'est un message fort à donner au niveau de l'Alsace, au niveau des collectivités. Vous êtes élus et il faut que le travail puisse se faire dans un contexte apaisé, et aussi pour nos administrés. Vous êtes élus d'administrés qui attendent beaucoup dans une période un peu difficile. C'est cela qui doit nous rassembler pour faire une Alsace très forte, comme nous l'avons souhaité. Toutes mes félicitations à vous tous.

Je voudrais aussi donner un petit message au Ministre Daniel HOEFFEL, qui nous a accompagnés et qui nous accompagne. Je souhaite qu'il soit notre symbole et que nous l'applaudissions. Merci.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Daniel me confiait qu'il rajeunissait pendant quelques heures avec nous. Je me dis souvent que j'aimerais bien être comme Daniel, que j'aimerais être aussi visionnaire qu'il l'a été et acteur de l'Alsace aussi fortement. Je suis très heureux que tu sois là Daniel. Je veux encore te rendre hommage et te remercier pour tout ton action au service de l'Alsace et toute ta clairvoyance. Merci à toi Daniel d'être là. Merci beaucoup.

*Applaudissements.*

Bruno a la parole.

**M. FUCHS** – Merci, Monsieur le Président. Je vous adresse mes félicitations pour votre élection et je félicite l'ensemble de cette Assemblée et les quinze vice-présidents et vice-présidentes.

J'ai deux remarques à faire. D'abord, je voulais vous remercier et dire que j'étais derrière vous intégralement dans cette démarche de référendum. Car depuis que nous avons construit notre parcours pour revenir à une entité alsacienne plus évidente, avec des moyens exécutifs et des compétences, il a toujours manqué – et je me suis exprimé à plusieurs reprises sur ce point – une étape, qui est la consultation des citoyens. Depuis le référendum du 7 avril 2013, qui marquait justement une décision des citoyens inverse de ce qui a été proposé par la loi, dans un processus législatif, les citoyens n'ont pas été consultés ou associés. Il manque donc cette étape essentielle pour finaliser ce premier cycle d'existence de notre nouvelle Collectivité. Cela me paraît donc être une étape essentielle que vous proposez, comme première consultation citoyenne. Je pousserai et soutiendrai bien sûr cela, même si ce n'est pas nécessaire. En tout cas, vous avez ma voix dès le départ sur cette approche.

Le deuxième élément, qui nous concerne tous, est l'abstention. À l'heure où, au-delà des différentes causes qui ont été citées, vous avez un mode de vie qui a changé radicalement. Quand tous les jours sur les réseaux sociaux vous donnez, une, deux, dix fois votre avis, vous ne pouvez pas vous contenter tous les cinq ans, six ans ou sept ans cette fois-ci de voir des élus avec des flyers sur les marchés pour demander des voix. La deuxième

initiative dans laquelle je souhaite m'engager – ce qui explique que je vais me mettre dans cette Commission – concerne le renouveau de la vie citoyenne. Ce laboratoire que vous souhaitez appartient à nous tous. Je remercie notre collègue en t-shirt vert et en baskets pour son intervention. Au-delà du t-shirt vert et des baskets, que nous portons aussi le week-end fréquemment, je vous rassure, nous sommes tous concernés par le renouveau de cette vitalité démocratique et citoyenne. C'est donc une deuxième initiative que je voulais saluer aujourd'hui.

**M. LE PRÉSIDENT** – Merci Bruno. Françoise BEY a la parole.

**Mme BEY** – Je vais enlever mon masque, c'est mieux. Tout d'abord, je vous adresse mes félicitations pour votre élection en tant que Président. Je me félicite des propositions qui ont été faites pour un renouveau démocratique. Je rappelle que Mathieu CAHN, qui n'est plus là aujourd'hui, avait sollicité justement l'Assemblée, lors de ses dernières interventions, pour que nous puissions avoir un renouveau démocratique au niveau de l'Assemblée mais aussi au niveau des territoires. Je me félicite que l'abstention nous oblige finalement aujourd'hui à retravailler un petit peu ce sujet.

Il est aussi important que nous travaillions pour que l'Alsace soit aussi un territoire d'expérimentation pour l'avenir, parce que nous savons que le changement climatique va induire beaucoup de transformations : augmentation des températures, et augmentation des inondations possibles, surtout dans notre territoire où il y a beaucoup de rivières et un fleuve. Il faut donc avoir une attention soutenue sur toutes les constructions que nous allons faire et toute la transition énergétique du territoire. Je pense que nous avons un territoire d'avenir qui peut aller de l'avant sur ce sujet et être un moteur aussi pour toutes les collectivités qui sont sur le territoire alsacien. C'est important. Il s'agit bien sûr de la lutte contre la pauvreté, puisque nous voyons que la pauvreté augmente beaucoup dans nos agglomérations. Strasbourg en est la preuve, puisqu'elle est la deuxième Ville de France en termes de taux de pauvreté important. Un travail important est à faire sur ce sujet.

En tout cas, je suis prête, durant ces sept années, pour continuer à travailler comme je l'ai fait ces six dernières années. Vous m'entendrez encore dans cet hémicycle. Merci.

*Applaudissements.*

**M. LE PRÉSIDENT** – Merci Françoise. Bravo. Je vous propose de clore désormais notre séance, d'abord en vous remerciant. Merci aussi pour les propositions que vous venez de formuler.

Avant de vous inviter à partager un repas et un moment de convivialité tous ensemble en bas, je voudrais saluer les remplaçants qui sont venus aujourd'hui en nombre. Vous êtes plusieurs à m'avoir dit qu'il serait bon que nous travaillions avec les remplaçants, que nous puissions les associer plus fortement. Je trouve que c'est une excellente proposition. Ils se sont beaucoup investis dans nos campagnes respectives. Je sais que dans le Haut-Rhin, vous leur aviez donné une place dans le travail. J'avoue que je ne l'avais pas fait dans le Bas-Rhin, mais je trouve que c'est une bonne chose et je pense qu'il faut que nous réfléchissions ensemble aux moyens d'élargir le travail à l'ensemble des remplaçants.

Permettez-moi pour d'avoir une pensée pour Rémy WITH. Je l'ai eu au téléphone hier soir. Il vous salue collectivement. Il ne pouvait pas être présent aujourd'hui, mais il a une grosse pensée pour nous et nous avons une grosse pensée pour lui ce matin.

Pour terminer mon propos, permettez-moi aussi de remercier mon cabinet, et en particulier Myriam STENGER pour sa fidélité, son engagement et son implication. Elle fait un travail extraordinaire.

*Applaudissements.*

Je peux vous dire que c'est très appréciable d'avoir à côté de soi quelqu'un de fidèle, qui est très attaché aux élus et essaie au quotidien de les servir au mieux dans l'intérêt de notre action et de la Collectivité. Permettez-moi aussi de remercier nos deux DG ici présents, pour leur implication. Il n'était pas simple de construire les conditions de la réussite de la Collectivité européenne d'Alsace. Avec l'ensemble des équipes et les 6 000 agents qui sont notre fierté, ils s'investissent tous deux au quotidien pour réussir et pour relever les défis que tu évoquais, Raphaël, pour une administration rassemblée et efficace au service de nos concitoyens.

*Applaudissements.*

Merci à tous. Bon appétit et très bonne journée.

La séance est levée à 12h29.